



Centre social de LOIsirs et de SOLidarité



ACM 3 / 12 ANS

**CENTRE SOCIAL LOISO
4 Avenue Charles de Gaulle
42290 SORBIERS**

PROJET PEDAGOGIQUE ACM DE SORBIERS 3/12 ANS

Préambule :

Le sens des actions de l'accueil de loisirs est issu du projet éducatif qui est lui-même issu du projet global de la structure.

Les orientations politiques sont décidées et discutées par le Conseil d'Administration du centre social LOISO. Il en va de la responsabilité de chacun d'en prendre connaissance et de tenter d'y trouver sa place afin d'être en cohérence avec les idées directrices de l'association.

Le projet pédagogique ci-après a été élaboré par l'équipe d'animation. Il doit être perçu comme un outil susceptible d'évoluer en fonction des situations et des priorités. Il est le support de la construction des projets d'activités à venir et le fil conducteur de nos actions. A ce titre, chacun doit s'y référer aux différents moments de la vie quotidienne (relation avec les parents, rythme de vie de l'enfant).

DIRECTION

ADREANI Marie Sylvie
BENHASSINE Abdénour responsable ACM

Pôle Petite Enfance LES COLIBRIS
ACCUEIL Extrascolaire 3/5 ANS

AGREMENT : 60 enfants
9 animateurs CEE
(BAFA, CAP Petite Enfance, BAFA en cours)

Périscolaire (Mercredis)

Pôle les Colibris
Accueil 3/5 ans
Agrément 30 places
3 animateurs

ECOLE HUBERT REEVES
ACCUEIL Extrascolaire 6/12 ans

AGREMENT : 84 enfants
7 animateurs CEE
(BAFA, CAP Petite Enfance, BAFA en cours)

Périscolaire

Pôle service
Accueil 6/12 ans
42 places
3 animateurs

Introduction :

L'ACM est une structure qui répond à des besoins importants pour les parents, besoin de garde, besoin de sécurité pour leurs enfants mais aussi et surtout à des besoins d'éducation, d'apprentissage de la vie quotidienne et de loisirs collectifs.

Il doit prendre en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres.

L'enfant, au centre de nos préoccupations, nous devons l'aider à se construire et l'amener à devenir auteur et acteur de ses vacances.

Ainsi, l'équipe d'encadrement mettra tout en œuvre pour que l'enfant passe des vacances les plus agréables possibles.

De plus, dans le cadre de la charte de déontologie pour l'accueil des personnes en situation de handicap dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées, le centre social LOISO souhaite élargir son domaine d'action par un accueil « handi-loisirs ». Cet accueil est réalisé par un personnel sensibilisé à cette question d'acceptation.

Le projet pédagogique de l'ACM constitue une réflexion collective qui définit des objectifs éducatifs et les moyens que nous mettrons en œuvre pour les atteindre durant le séjour.

L'enfant

S'occuper d'enfants est un engagement très important et empreint de responsabilités qui témoignent de la confiance que l'on vous accorde

OBJECTIFS EDUCATIFS	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS OPERATIONNELS
CONSTRUCTION DE L'ENFANT	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la socialisation de l'enfant et l'apprentissage de la vie de groupe. • Susciter l'imagination et la création des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> • L'animateur devra être à l'écoute et toujours disponible avec les enfants • Aménager des temps de discussions et d'échanges dans la journée (repas, goûter, accueil...) • Mettre en place des outils où l'enfant pourra donner son avis sur son séjour passé au centre (smiley, boîte à idée...) • L'animateur devra proposer des activités diverses et variées
RYTHME DE VIE DE L'ENFANT	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en compte et respecter le rythme de vie de l'enfant <p>Parce que tous les enfants ne sont pas identiques, il est important d'être à l'écoute de chaque enfant, afin de répondre à ses besoins. (Sommeil, calme, hyperactivité...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'animateur mettra en place des activités et des jeux adaptés à la journée de l'enfant. • Aménager la journée en alternant des jeux calmes et des activités sportives qui nécessitent une plus grande concentration.

OBJECTIFS EDUCATIFS	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS OPERATIONNELS
AUTONOMIE DE L'ENFANT	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à l'enfant d'évoluer seul dans un groupe • Amener l'enfant à être auteur et acteur de ses vacances 	<ul style="list-style-type: none"> • Au temps des repas, l'animateur apprendra à l'enfant à se servir seul, à couper les aliments...) • Mettre en place des outils pour permettre à l'enfant de proposer des projets d'activités (lecture, Kapla, jeux de société....) sous la surveillance de l'adulte.
SECURITE AFFECTIVE ET PHYSIQUE DE L'ENFANT	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à l'enfant de se sentir bien à l'ACM • Assurer la sécurité physique des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> • L'animateur devra être disponible et à l'écoute de l'enfant • Il devra prendre en compte l'enfant et tant qu'individu à l'intérieur d'un groupe. • Dans les activités manuelles, l'animateur sera le seul utilisateur d'objets tranchants (cutters, scies...). <p>Les animateurs sont soumis à des procédures de sécurité, rappelées à la veille de chaque sortie.</p>

L'ANIMATEUR

S'occuper d'enfants est un engagement très important et empreint de responsabilités qui témoignent de la confiance que l'on vous accorde.

SON RÔLE	<ul style="list-style-type: none">• Être à l'écoute, disponible et compréhensif vis à vis des enfants• Encadrer les enfants autour d'activités multiples• Faire partie de l'équipe d'animation, c'est à dire :<ul style="list-style-type: none">- Participer de façon active aux réunions, échanger des idées,- Discuter et élaborer des projets avec les autres animateurs,- Donner son avis sur l'organisation des journées,- Faire part d'éventuels problèmes rencontrés que ce soit avec les enfants ou les animateurs ou bien avec l'équipe de direction.		
SES OBLIGATIONS	<table><tr><td data-bbox="459 813 1433 1334">Vie du centre :<ul style="list-style-type: none">• Respecter les enfants et leurs parents ainsi que le personnel du centre• Respecter les horaires• Porter une tenue vestimentaire adaptée à l'activité• L'utilisation des portables est restreinte pendant les heures de travail• Les temps libres des enfants sont considérés comme des temps d'animation.</td><td data-bbox="1433 813 2051 1334">Pendant les activités Avoir préparé son activité à l'avance Participer aux diverses sorties du centre Les enfants ne doivent jamais être laissé sans surveillance</td></tr></table>	Vie du centre : <ul style="list-style-type: none">• Respecter les enfants et leurs parents ainsi que le personnel du centre• Respecter les horaires• Porter une tenue vestimentaire adaptée à l'activité• L'utilisation des portables est restreinte pendant les heures de travail• Les temps libres des enfants sont considérés comme des temps d'animation.	Pendant les activités Avoir préparé son activité à l'avance Participer aux diverses sorties du centre Les enfants ne doivent jamais être laissé sans surveillance
Vie du centre : <ul style="list-style-type: none">• Respecter les enfants et leurs parents ainsi que le personnel du centre• Respecter les horaires• Porter une tenue vestimentaire adaptée à l'activité• L'utilisation des portables est restreinte pendant les heures de travail• Les temps libres des enfants sont considérés comme des temps d'animation.	Pendant les activités Avoir préparé son activité à l'avance Participer aux diverses sorties du centre Les enfants ne doivent jamais être laissé sans surveillance		

L'AMENAGEMENT DES ESPACES

Les espaces aménagés doivent permettre à l'enfant de se sentir bien, de s'approprier le lieu.
Ils lui permettent également d'acquérir très vite des repères indispensables pour toute la durée de son séjour.
Le milieu dans lequel évolue l'enfant doit être source de projets pour lui.

Les salles intérieures	<p>Hubert Reeves : Salle bibliothèque, salle atelier + 2 classes l'été (groupe 6/7 et groupe 10/12) Colibri : salle d'évolution, salle d'accueil, bibliothèque, salle de sieste Centre social : 3 salles d'évolution</p>
L'espace extérieur	<p>Pour les 3/5 ans, nous disposons d'une cour de 150 m² environ. Nous sortons souvent au parc de la mairie située à proximité de notre structure d'accueil.</p> <p>Pour les 6/12 ans, nous disposons d'une cour de 500 m². Le parc de la mairie est à proximité immédiate de la cour. Derrière l'école, nous disposons d'un jardin potager.</p>

L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Objectifs Éducatifs	Objectifs Opérationnels	Moyens opérationnels
<p>Accès aux loisirs</p> <p>Inclusion</p> <p>Accueil</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place toutes les conditions pour que l'enfant participe aux activités et aux sorties. • Favoriser l'échange et le contact entre enfants 	<ul style="list-style-type: none"> • Les animateurs seront sensibilisés/former sur l'accueil d'enfants en situation de handicap. • L'activité favorisera l'intégration, par l'entraide, l'échange de regard, l'enfant en situation de handicap fera l'expérience du groupe • Adapter les activités à tous <p>Mise en place d'outils adaptés (timer, photo-langages....)</p>
<p>L'épanouissement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à l'enfant de bien vivre ses vacances • Prise en compte des besoins de l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> • Il conviendra à travers des réunions de déterminer l'amplitude horaire de l'accueil, de faire un bilan du séjour. • Qu'est-ce que l'enfant peut faire (travailler le discours de valorisation) • Anticipation : Quelles difficultés pouvons-nous rencontrer ?

Trait d'union entre un monde ordinaire et un monde extraordinaire.

« Ce ne sont pas des enfants comme les autres mais comme les autres se sont des enfants »

Le dispositif trait d'union mis en place pendant les vacances d'automne 2020, a permis d'améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap : un lieu dédié à ces enfants accompagnés par des animateurs formés. Pour les parents, un lieu de répit et de socialisation.

Nous disposons de 2 places à temps plein de 8h à 18h sur les vacances, partagé avec l'ensemble des demandeurs*

Un matériel adapté est à disposition des enfants afin de travailler l'inclusion avec le reste du groupe.

Les autres enfants sont ravis de côtoyer de nouveaux copains et partagent avec eux des moments d'animation.

Un animateur BAFA perfectionnement handicap accompagne 1 enfant sur une demi-journée.

Un bilan est proposé à la famille avec le responsable et l'animateur sur la période de vacances.

Renseignements au centre social LOISO au 06 52 95 89 52/ 06 08 52 27 99 aux horaires d'accueil.

***Exemple** pour 4 demandes à temps plein chaque enfant pourra venir à mi-temps au maximum



Outils d'évaluation

Tous les objectifs que nous nous sommes fixés dans ce projet devront être évalués tout au long du séjour à travers :

- La mise en place d'une réunion par semaine, le lundi, afin de balayer la mise en place du projet d'animation.

Cette réunion permet d'échanger sur les activités, les sorties, avec la désignation d'un chef de convoi qui est chargé de compter les enfants, récupérer les fiches réservations et le classeur des fiches sanitaires ; il désigne un collègue qui prendra en charge les pharmacies. Les autres animateurs devront s'occuper du groupe durant l'accueil et devront préparer les glacières des pique-niques.

- La mise en place d'évaluations individuelles. Ce sont des temps de rencontres et d'échanges avec l'équipe de direction, ainsi que l'occasion de faire un bilan de la période. Les stagiaires BAFA sont reçus pour un entretien individuel et validation du stage pratique.

C'est le moment aussi, d'annoncer aux animateurs s'ils feront partie des prochaines équipes d'encadrement.

- Un bilan pédagogique de la période sera transmis à la direction et au Conseil d'Administration de l'association.